

L'honorable Président étant assis sur le fauteuil au pied du trône.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du Secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Joseph Hormisdas Legris et Francis Theodore Frost avaient été appelés au Sénat.

Ordonné, qu'ils soient inscrits sur le journal, et ils sont comme suit :

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA,  
OTTAWA, 18 février 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dixième jour de février A.D., mil neuf cent trois (1903) Joseph Hormisdas Legris, de Louiseville, dans la province de Québec, écuier, et de le nommer pour la division électorale de Repentigny, à la place et au lieu de l'honorable Joseph Armand, décédé.

[L.S.]

R. W. SCOTT,  
*Secrétaire d'Etat.*

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA,  
OTTAWA, 12 mars 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du douzième jour de mars A.D., mil neuf cent trois, Francis Theodore Frost, de Smith's Falls, dans la province d'Ontario, écuier, de le nommer au Sénat et sénateur, pour la province d'Ontario.

[L.S.]

R. W. SCOTT,  
*Secrétaire d'Etat.*

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Joseph Hormisdas Legris a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable Sir Alphonse Pelletier.

L'honorable M. Legris a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Joseph Hormisdas Legris, écuier, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans le vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ;